

PROGRAMME DE SÉMINAIRE DE FORMATION

« Quelle place pour l'élu local ? » Guidel – 24, 25 et 26 septembre 2021

NB : ce programme est un programme provisoire.
Le nombre d'ateliers, leurs thématiques et leurs horaires vont encore évoluer et se préciser d'ici la version finale.

Session plénière : « Quelle place pour l'élu local ? ». Jean-Jacques Jégou, président de l'IFED et l'équipe de formateurs.

KIT DES NOUVEAUX ELUS

- « Les enjeux financiers des départements ».
- « Les enjeux financiers des régions ».
- « Les compétences des départements ».
- « Les compétences des régions ».
- « Statut de l'élu, compétences et responsabilités ».
- « Le fonctionnement d'un EPCI ».
- « Questions-réponses juridiques ».
- « Élu minoritaire : comment trouver sa place ? »

POLITIQUES LOCALES

- « Initiation à l'urbanisme ».
- « Stratégies de développement local ».
- « Les outils des collectivités : SEM... ».
- « Subventions publiques et privées ».
- « Loi séparatisme : focus sur la commune ».

COMMUNICATION

- « Réseaux sociaux niveau 1 : mes 10 premiers pas sur les réseaux sociaux ».
- « Réseaux sociaux niveau 2 :
- « Prise de parole en public ».
- « Médiatraining : prendre la parole face aux médias »

MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

- « Management et gestion d'équipe : les relations élus/élus et élus/services ».
- « Être élu ? Mais pour quoi faire ? ».
- « L'élu face à la violence ».
- « Développer son leadership »
- « Concilier ses différents temps de vie : vie professionnel, vie personne et vie d'élu ».

TRANSITION ECOLOGIQUE

- « Transition écologique : être un acteur du changement ».
- « Transition écologique et urbanisme ».

DÉBAT

- « Quelle place pour l'élu dans la société ? ».
- « Loi 3DS : enjeux et perspectives ».

Je soussigné(e)..... (Nom et prénom)
souhaite participer au séminaire de Guidel du **24 au 26 septembre 2021**.

Mandat :

Courrier électronique : Portable :

Collectivité : Population :

Adresse postale de la collectivité :

.....

.....

Nom et coordonnées (téléphone et courrier électronique) du responsable administratif en charge de la formation des élus :

.....

.....

Forfait hébergement et restauration

Je souhaite bénéficier uniquement de la restauration, forfait à 150 euros (sans hébergement).

Je souhaite bénéficier du forfait « pension complète » à 220 euros.

J'ai obtenu l'accord de ma collectivité, la prise en charge de l'hébergement et/ou de la restauration sera incluse dans la convention de formation en plus du coût de formation.

Je joins mon règlement par chèque de euros à l'ordre de l'IFED encaissé à l'issue du séminaire.

Je souhaite être hébergé :

seul(e) (chambre seule dans un appartement partagé).

accompagné(e) dans ma chambre lit double (la personne qui partage votre chambre doit s'inscrire également) par (nom de l'accompagnateur/trice) :

Je souhaite partager mon appartement avec :

Jour d'arrivée : Heure d'arrivée :

Jour de départ : Heure de départ :

Mode de transport : Lieu arrivée / départ :

J'accepte de recevoir des informations de la part de l'IFED, sur les futures formations organisées par l'IFED et sur l'actualité des évolutions réglementaires.

Date et signature

**Merci de compléter ce bulletin
puis de le retourner à inscription@ifed.fr**

INFORMATION COVID-19 : compte-tenu du contexte sanitaire, les places sont plus limitées que les années passées. Nous vous recommandons donc d'entreprendre vos démarches d'inscription le plus tôt possible. L'accès au site nécessitera en outre la présentation d'un certificat sanitaire numérique ou sur papier (preuve de vaccination ou d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h au moment du contrôle ou preuve de rétablissement).

SÉMINAIRE DE RENTRÉE DE GUIDEL 2021 TARIFS

L'IFED intervient dans le cadre du droit à la formation individuelle des élus locaux. Notre institut, agréé par le ministère de la Cohésion des territoires, peut vous former grâce au crédit voté à cet effet par votre collectivité.

Il nous appartiendra, dès que vous nous aurez fait parvenir votre formulaire d'inscription, de signer une convention de formation avec votre collectivité. Nous vous confirmerons votre inscription une fois cette convention signée.

Nos tarifs sont adaptés à la taille de la collectivité du stagiaire.

COMMUNES ET EPCI

moins de 1 000 habitants	130 €
de 1 000 à 3 500 habitants	200 €
de 3 500 à 9 000 habitants	330 €
de 9 000 à 20 000 habitants	550 €
de 20 000 à 40 000 habitants	750 €
de 40 000 à 70 000 habitants	1 000 €
de 70 000 à 100 000 habitants	1 100 €
plus de 100 000 habitants	1 300 €

AUTRES

Départements/régions	1 500 €
Stagiaires de Paris, Lyon et Marseille	1 500 €
Arrondissements et secteurs (PLM)	750 €

Vos frais d'hébergement et restauration peuvent être pris en charge directement par votre collectivité lors de la signature de la convention ou bien faire l'objet d'un remboursement complémentaire postérieur au séminaire sur présentation d'un justificatif, avec vos frais de transports.

Deux formules d'hébergement et restauration vous sont proposées :

- pension complète (six repas et deux nuits) à 220 € ;
- restauration simple (six repas) à 150 €.

L'IFED étant exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4 du Code général des impôts, tous les tarifs sont indiqués en euros net. À la réception du formulaire d'inscription, l'IFED adresse une convention de formation à la collectivité. L'inscription sera définitive une fois la convention signée par la collectivité.

Données personnelles

Les données ici recueillies sont strictement nécessaires au traitement et à la réalisation de ce séminaire de formation ou pour nous permettre de répondre à nos obligations légales. Elles sont conservées pendant une durée de trois ans, période pendant laquelle l'IFED peut vous proposer des formations supplémentaires et/ou complémentaires. Seuls l'IFED et ses équipes y ont accès.

Conformément à la législation en vigueur, vous pouvez demander à tout moment l'accès aux données à caractère personnel vous concernant, leur rectification, leur effacement et la limitation d'un ou plusieurs traitements particuliers de données vous concernant, dans les conditions prévues par la Réglementation.

Pour exercer ces droits, vous pouvez :

- nous envoyer un courrier électronique à l'adresse contact@ifed.fr
- nous envoyer un courrier postal à l'adresse : IFED – Données personnelles, 133 bis rue de l'Université, 75007 Paris

Conditions d'annulation

L'IFED s'engage à préparer, organiser et animer la formation. Il mettra à disposition tous les supports pédagogiques du séminaire sous format numérique. Il se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter la formation dans des circonstances indépendantes de sa volonté, telles qu'un nombre insuffisant de stagiaires. Le stagiaire s'engage à être présent aux dates et lieu prévus. Les annulations doivent être signifiées par écrit. Toute annulation survenant moins de 72 heures avant la date de la formation, sauf cas de force majeure dûment motivée, sera facturée.